

MÉTROLOGIE



## EVALUATION DES AMBIANCES LUMINEUSES

### CONTEXTE

Les ambiances lumineuses sur le lieu de travail ont un impact direct sur la santé, le bien-être et la performance des salariés. Une mauvaise qualité d'éclairage peut entraîner des conséquences importantes, tels que la fatigue visuelle, des maux de tête, une baisse de la vigilance, et à long terme, des troubles plus graves comme des problèmes oculaires. Cette action vise à mesurer l'efficacité de l'éclairage au poste et l'environnement de travail.

### OBJECTIFS

- Évaluer le niveau d'éclairage du poste et de l'environnement de travail.
- Comparer les relevés par rapport aux valeurs fixées par les normes et recommandations en vigueur.
- Proposer la mise en place d'actions de prévention collective/individuelle.
- Accompagner l'animateur sécurité de la structure dans la mesure.

### DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Analyser l'activité.
- Echanger avec les salariés sur leur ressenti.
- Réaliser le mesurage du niveau d'éclairage.
- Transmettre un rapport d'intervention avec l'interprétation des résultats selon les recommandations et proposer des actions de prévention.

### Offre socle

Action de Prévention Primaire  
Comprise dans la cotisation

### Pour qui ?

Toutes les structures adhérentes à l'APST41 et leurs salariés.

### Intervenants

Techniciens et conseillers de prévention.




### Durée

Maximum de 3,5 jours.  
Variable selon le nombre de situations de travail et/ou zones à évaluer.

### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail.

### POUR COMPLÉTER

-  [Sensibilisation collective au travail sur écran](#)
-  [Flyer "Bien vivre avec son écran"](#)
-  [Conception d'une situation de travail](#)

### CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41  
prevention@apst41.fr

\*Chaque entreprise doit bénéficier au moins une fois tous les 4 ans d'une APP